

fréquenté l'université. Plusieurs milliers d'anciens combattants ont profité de cette aide fédérale pour parfaire leur instruction et font maintenant profiter le Canada et les Canadiens de leurs connaissances et de leur formation ainsi acquises. Sans cette assistance du gouvernement fédéral, nombre de ces étudiants n'auraient pu poursuivre leurs études.

J'ai promis à la Chambre de ne parler que quelques minutes, monsieur l'Orateur. Pour résumer, j'aimerais simplement dire que la proposition que j'ai faite au gouvernement et selon laquelle l'argent ainsi prêté pourrait être remboursé par un don de temps au lieu d'argent au programme d'aide extérieure du Canada profiterait à bien des peuples et à bien des régions. Tout d'abord, l'étudiant serait redevable de son instruction à la loi sur les prêts aux étudiants. Deuxièmement, le programme canadien d'aide extérieure serait accru et nous pourrions ainsi aider davantage les pays sous-développés. Troisièmement, le Canada pourrait compter sur des hommes et des femmes instruits et bien formés.

**M. Heath Macquarrie (Queens):** Monsieur l'Orateur, je suis heureux d'avoir l'occasion de dire quelques mots au sujet de cette mesure et, comme le préopinant, je suis tout à fait sincère quand je dis «quelques mots». Sa proposition m'a frappé et je crois qu'on devrait l'examiner d'un œil favorable.

Je serai bref, car pour l'essentiel j'accepte la mesure. On dit parfois que les parlementaires prennent bien du temps avant de dire oui, mais cela est conforme à la nature du régime parlementaire. Je répète que je serai bref, car je suis de ceux qui croient que la Chambre des communes ne devrait pas siéger en juillet et août. Si nous en sommes au point où il faut consacrer dix mois aux affaires publiques, tout ce que je puis dire, c'est que je n'ai jamais pu voir en quoi les mois de juillet et d'août avaient un caractère sacré ni pourquoi ils doivent être au nombre des dix mois que nous consacrons à nos travaux à Ottawa. Puisque nous parlons des jeunes, il conviendrait, à mon avis, de nous permettre, à nous qui semblons dans la fleur de notre jeunesse, de passer quelque temps en famille; il n'est pas facile de le faire, quand on travaille à Ottawa, dans la canicule.

Je ne ferai pas comme certains autres députés qui ont donné une nomenclature d'universités. J'ai consacré la plus grande partie de ma vie à des universités. Je me souviens d'un ancien professeur qui disait, avec colère, lorsqu'il n'était pas satisfait de l'administration: «De meilleures universités que celle-ci m'ont remercié.» Je n'ai jamais eu cette expérience mais, avec les années, j'ai pu me rendre compte des besoins immenses des universités et j'ai l'honneur de représenter une

[M. Harley.]

circonscription qui possède deux excellentes institutions scolaires dont les problèmes sont semblables, sinon identiques, à ceux que rencontre chacun des établissements de haut savoir du pays. Pendant plus d'un siècle, l'université St-Dunstan a desservi toute l'île du Prince-Édouard; elle comptait même des étudiants d'autres provinces et même d'autres pays. Le Collège du Prince de Galles est un collège junior administré par le gouvernement provincial.

Je partage l'avis de ceux qui ont déjà dit que même si le régime à l'étude est important, il ne suffit pas. Il ne revêt pas autant d'importance d'ailleurs que d'autres projets de l'État à l'égard de la jeunesse. Les programmes de jeunesse que le parti libéral préconisait lorsqu'il tentait de former le gouvernement avaient sûrement beaucoup de valeur et, si je puis me permettre de donner au gouvernement un conseil d'ordre politique—ce que je ne devrais pas faire à titre de membre de l'opposition—je lui signalerais que la difficulté qu'il éprouve aujourd'hui est attribuable au fait que nos jeunes sont un peu désenchantés, troublés même de voir que le gouvernement ne remplit pas certaines de ses promesses. En effet, le programme de bourses était important.

On a déjà consigné au compte rendu et répété à maintes reprises que nos universités doivent faire face à de graves problèmes en ce qui concerne leurs locaux et leurs installations. Je ne nierai pas que les portes de nos universités peuvent être fermées à certains parce qu'ils n'ont pas l'argent nécessaire à leurs études, mais je crois que tous les éducateurs savent que ce problème n'est pas aussi grave qu'il l'a déjà été. Et je ne dis pas qu'il est bon de lutter et de se débattre, d'accepter divers travaux supplémentaires pour payer ses études à l'université. Je fais peut-être preuve d'un peu de faiblesse en parlant ainsi, mais, même si je suis passé par là moi-même, je ne recommanderais pas à tous les futurs étudiants d'en faire autant. C'est pourquoi, je félicite le gouvernement des dispositions qu'il a prises, mais il doit faire davantage.

Nous avons parlé des mesures prioritaires. Parfois, nous nous demandons si une mesure est plus importante que telle autre, si tel projet est si important qu'il doit être approuvé avant l'ajournement. Ne nous illusionnons pas. Rien n'est aussi important que la question à l'étude aujourd'hui. Quelqu'un a dit que les allusions à l'avenir du pays et à ses ressources humaines sont des clichés. Bien sûr, mais elles sont vraies. Nous voulons peut-être de vastes travaux publics et bien d'autres choses, mais si nous ne pouvons compter sur un groupe de jeunes gens ayant reçu une formation poussée pour s'attaquer aux problèmes de la vie moderne dans notre pays extrême-